



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection

Question écrite n° 84675

Texte de la question

M. Jacques Remiller appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée des aînés sur les difficultés rencontrées par les personnes âgées pour prendre connaissance ou remplir les documents importants quotidiens (documents administratifs, notices d'utilisation de médicaments, avis d'impositions...) du fait du format de ces documents. En effet, nombreuses sont les personnes âgées atteintes de troubles de la vue qui ne peuvent lire ces documents, souvent écrits dans une police de caractère de très petite taille. Les couleurs utilisées peuvent également parfois en troubler la lecture. Il souhaite, par conséquent, connaître les mesures envisagées par le Gouvernement pour que tous les documents importants liés au quotidien soient vraiment lisibles par tous.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84675

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Aînés

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 7986

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)